

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 12  
Nombre de conseillers présents : 09  
Nombre de conseillers votants : 12

**532025**

Le treize Novembre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 31 Octobre 2025

**Etaient présents :** GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, ALLEGRE Jean Marc Conseillers Délégués- BASSOT Christine -- CORNET-MONAT Béatrice- ROUCHON Dominique – BELOT Jean-Luc - CUISSET Betty

**Etaient excusé :** GUICHERD Cyril qui a donné pouvoir à GAUME Marie-Françoise  
NERON Sylvie qui a donné pouvoir à NERON Pascal  
PROVOST Eric qui a donné pouvoir ALLEGRE Jean Marc

Secrétaire de séance : BASSOT Christine

### **OBJET : VOIRIE 2025 CHOIX DE L'ENTREPRISE EIFFAGE DE PERREUX**

Madame le Maire explique que, dans le cadre de la voirie 2025, il y a lieu de choisir une entreprise pour la réalisation de ces travaux.

Ce programme comporte une partie du chemin des Pothiers, une partie du chemin de Mayençat, une partie de la rue Saint Martin (devant le dépôt communal).

Deux entreprises ont été consultées

- . Entreprise EIFFAGE de Perreux pour un montant HT de 37 648.25 € HT soit 45 177.90 € TTC,
- . Entreprise EUROVIA de Riorges pour un montant HT de 42 671.00 € HT soit 51 205.20 € TTC,

Le conseil municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité de ses membres :

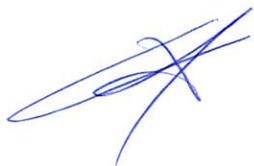
- Retient l'entreprise EIFFAGE de Perreux pour un montant HT de 37 648.25 €, soit un montant TTC de 45 177.90 €
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents nécessaires au dossier.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,  
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,

Fait à Villemontais, 13 Novembre 2025  
Le Maire,

BASSOT Christine



GAUME Marie Françoise

